



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

62 rue du 9^{ème} Zouaves, 68140 Munster

www.donenfant.org

Tél : 03.68.07.57.11

presidente@donenfant.org

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du SAMEDI 12 JUIN 2021

Le samedi 12 juin 2021, à 15 heures, les membres de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Salle de la Laub, à Munster.

Sont présents :

- Mmes BING Béatrice, BRUNETTI Carla, DE LEONARDIS Eléonore, DUC Marie-France, GEIGER Liselotte, JANTEL Estelle, MARTIN Monique, ROSZAK Fabienne, SIFFERMANN Nicole, STOEHR Andrée
- Mrs BACH Michel, BING Jean-Pierre, JANTEL Daniel, KEMPF Arnaud, KEMPF Gilles, KIRSCH Jean-Michel, LAHEURTE Gérard, SIFFERMANN Marcel, STOEHR Jean, WIOLAND Marc

Est également présent :

- M. HERRMANN Eddy, attaché de presse aux DNA

Sont représentés :

- Mmes BACH Colette, BARTH Cathy, BONSET Marie-Antoinette, BRIOT Marie, BROSE Francine, GEMBERLE Yolande, HANK Joelle, KEMPF Marthe, SONNTAG Mireille, STOEHR Emilie
- Mrs BROBECKER André, JANTEL Christophe, STAUDER Jean-Marie

Est excusée :

- Mme MAZZA Marie-Christine

➤ **Mot de Bienvenue**

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie pour la confiance qu'ils nous témoignent depuis maintenant 25 ans. Elle indique que leur présence souligne l'intérêt qu'ils portent à l'Association et à l'aide aux enfants défavorisés de la ville de Danang au Vietnam.

Elle remercie très sincèrement pour leur présence et leur soutien :

- La Mairie de Munster
- Le Conseil Départemental pour un don de 500 € en 2020
- Le Kiwanis Club qui nous soutient depuis de nombreuses années et qui nous a fait don de 2000 € en 2020
- Madame Monique MARTIN, conseillère départementale et adjointe au maire de Munster
- Monsieur Marc WIOLAND, adjoint au maire de Munster
- Madame Carla BRUNETTI, adjointe au maire de Munster
- Dominique ROSENBLATT, Lucie CATTELANI et Maurice BERNARD pour leur concert en 2020
- Monsieur HERRMANN des Dernières Nouvelles d'Alsace

Elle excuse :

- Monsieur Pierre DISCHINGER, maire de Munster,
- Madame Denise BUHL, conseillère générale et maire de Metzeral
- Madame Antoinette STRAUMANN, adjointe au maire de Munster
- Monsieur Michel MULLER, président du Kiwanis Club

Association inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Colmar Volume 66 folio 84
Association reconnue à but unique de bienfaisance par arrêté n° 2012-83 du 2 juillet 2012 établi par la Direction des Finances. N° Siret 899 722 714 000 16

retenus par d'autres obligations

Marc WIOLAND, adjoint au maire de Munster, prend la parole.

Il indique qu'il a une pensée pour tous les membres qui pourraient avoir eu des problèmes durant cette année, du fait du contexte sanitaire.

Il ajoute que l'Association a du rebondir. Le fait de ne pas pouvoir participer aux manifestations de la ville de Munster l'a privée d'un certain nombre de ressources.

Au nom de la ville, il remercie l'Association pour son implication dans la vie de la ville de Munster.

➤ **Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 24 octobre 2020**

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale ordinaire est approuvé à l'unanimité.

➤ **Rapport moral et compte rendu d'activités de l'Association**

Andrée STOEHR, présidente, présente le rapport d'activités de l'Association :

Depuis la rentrée, l'Association parraine 21 enfants hébergés dans notre maison n°5. Il s'agit de :

- 11 filles nées entre 2004 et 2010
- 10 garçons nés entre 2002 et 2012

Ils sont toujours encadrés par la même équipe en place depuis quelques années :

- M. Nguyen Diep (« père » de famille), pour un salaire mensuel (incluant 21% de charges) de 242 €
- Mme Le Dang Kim Hue (« mère » de famille), pour un salaire mensuel de 221 €
- Mme Dang Thi Trong (cuisinière), pour un salaire mensuel de 214 €

Ces personnes assurent également la garde de nuit à tour de rôle.

A l'occasion de la Fête du Têt, le nouvel an vietnamien, l'Association a octroyé à chaque enfant du Foyer, comme tous les ans, la somme de 10 €, soit un total de 210 €.

Pour ces 21 enfants, nous avons actuellement 29 parrains, soit 26 parrainages à 28 € et 6 parrainages à 14 €.

En 2020, un enfant du foyer revient à 68,50 € par mois alors que le montant du parrainage n'est que de 28 € par mois (14 € dans le cas d'un demi-parrainage).

De plus, nous avons vécu une année 2020 très difficile avec un déficit de 7224,28 €, principalement dû au manque de manifestations lié à la crise sanitaire.

Elle parraine également 106 enfants « boursiers »

- 57 filles nées entre 1996 et 2013
- 49 garçons nés entre 1999 et 2014

qui vivent en très grande précarité auprès de leurs parents ou leur famille. A ce jour, nous avons 100 parrains, il nous reste donc 6 enfants boursiers à parrainer.

Pour l'ensemble de ces raisons, la Présidente propose d'augmenter de 2 € le montant des parrainages, portant ceux-ci à :

- 30 € pour un parrainage collectif (« maison n° 5 »)
- 16 € pour un demi parrainage collectif
- 18 € pour un parrainage individuel (enfants boursiers)

La dernière augmentation de 2 € date de janvier 2017.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette augmentation.

Ce changement prendra effet le 1^{er} janvier 2022. La cotisation annuelle reste inchangée à 12 €.

Durant cette année, 10 jeunes se sont présentés à des examens. 9 ont réussi. Nous les avons félicité en leur octroyant 20 € à chacun.

Durant l'année 2020, les manifestations suivantes ont été organisées :

- 5 janvier : Concert de l'Epiphanie
- 1^{er} mars : Carnaval des enfants à Munster
- juin : Opération Tourtes
- septembre : Vente de gâteaux au marché de Munster.

Nous avons également reçu des dons, pour un montant de 5520 €. Nous remercions tous nos généreux donateurs de nous faire confiance durant toutes ces années.

➤ **Rapport financier**

Rapport des trésoriers :

Gérard LAHEURTE, trésorier, présente le rapport financier de l'association. Celui-ci est joint en annexe.

Jean-Michel KIRSCH fait remarquer que les frais bancaires sont malheureusement en augmentation.

Gérard LAHEURTE signale que la banque facture un montant de 17,50 € pour le rejet d'un prélèvement. Il invite donc les membres qui pourraient avoir des difficultés passagères à le signaler à l'association, de manière à ce que le prélèvement ne soit pas effectué et ainsi éviter le rejet.

Rapport des réviseurs aux comptes :

Fabienne ROSZAK présente le rapport des réviseurs aux comptes. Elle indique que la comptabilité, ainsi que toutes les pièces justificatives ont été mises à leur disposition, et que leurs pointages, sondages et investigations leur permettent de certifier la régularité et la sincérité des comptes qui ont été présentés.

Elle propose donc à l'Assemblée Générale :

- D'adopter les comptes tels qu'ils ont été présentés
- De donner quitus de la gestion 2020 au trésorier

L'assemblée remercie le trésorier et les réviseurs aux comptes pour leur excellent travail. Elle approuve à l'unanimité l'intégralité des rapports présentés (rapport moral, rapport financier et rapport des réviseurs aux comptes) et donne quitus au trésorier pour sa gestion.

➤ **Renouvellement des réviseurs aux comptes**

Andrée STOEHR rappelle que les comptes de l'Association sont révisés annuellement par 2 réviseurs aux comptes élus pour un an et rééligibles. Marie-Christine MAZZA et Fabienne ROSZAK ont occupé cette fonction durant deux années consécutives et ne sont donc plus rééligibles.

Marc WIOLAND et Gilles KEMPF sont élus à l'unanimité. Nous les remercions.

➤ **Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration**

Le tiers sortant est composé de :

- Mmes Yolande GEMBERLE, Nicole SIFFERMANN et Andrée STOEHR
- M. Jean-Michel KIRSCH

L'ensemble de ses personnes se représentent et sont réélues à l'unanimité pour 3 ans.

Aucune nouvelle candidature n'est enregistrée.

Andrée STOEHR et Jean-Michel KIRSCH sont également réélus à l'unanimité à leur poste, respectivement, de présidente et de secrétaire.

➤ **Divers :**

En ce qui concerne les manifestations, l'année 2021 ne s'annonce malheureusement pas meilleure que 2020, c'est pourquoi nous vous sollicitons pour des actions tous les mois, nous en avons fortement besoin pour pérenniser notre association suite au déficit de l'année 2020. Les petits ruisseaux peuvent faire de grandes rivières.

Le voyage prévu en 2021 à l'occasion des 25 ans de l'Association est bien sûr reporté d'au moins un an, en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

Un déjeuner dansant est actuellement prévu le dimanche 3 octobre 2021, sous réserve que les conditions sanitaires le permettent. La salle est réservée et nous est offerte par la mairie de Stosswihr.

Sinon, nous pourrions envisager d'organiser une tombola en vendant les 14 carnets de 25 tickets qui nous restent, ce qui nous rapporterait 1050 €, somme non négligeable dans ces temps difficiles.

Les manifestations suivantes sont également prévues pour cette année 2021, toujours sous réserve des conditions sanitaires :

- 7 juillet 2021 : Opération Nems
- 11 juillet : Sortie pédestre et barbecue
- 18 septembre : Vente de gâteaux au marché de Munster
- Fin octobre : opération fromages
- Fin novembre : opération chocolats
- Début décembre : Marchés de Noël

Si la crise actuelle devait continuer, l'Association sera contrainte d'ici quelques années d'envisager la fermeture du foyer sans pour autant abandonner les enfants. Elle essaiera alors de les placer dans d'autres foyers ou chez des membres de leur famille (grands-parents, oncle ou tante).

Nous allons faire un courrier à différentes entreprises afin de les solliciter pour des dons en leur précisant que nous sommes reconnus par le Tribunal, le Centre des Impôts et l'INSEE, ce qui permet un avoir fiscal de 66% du montant versé

Avant de clore la séance, Andrée STOEHR adresse un grand merci pour leur implication à tous les membres présents. Sans eux, l'Association ne pourrait pas continuer.

De plus, afin de pérenniser notre action auprès des enfants de la ville de Danang, elle lance un vibrant appel pour trouver de nouveaux parrains, des dons, ou des entreprises souhaitant nous soutenir. Elle les remercie par avance.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures 30. Tous les membres présents restent pour assister au Conseil d'Administration.

Fait à MUNSTER, le 12 juin 2021

Le Secrétaire
Jean-Michel KIRSCH

La Secrétaire-Adjointe
Estelle JANTEL